

GUIDE DE ROUTE



COUPE DE FRANCE FEMMES

Classic Féminine Vienne Nouvelle Aquitaine

5^{ème} manche - course en ligne

4 octobre 2020 - Nouvelle Aquitaine



COUPE DE FRANCE FEMMES Classic Féminine Vienne Nouvelle Aquitaine

COMPÉTITION

Officiels et engagements	3
Règlementation	4-5
Lieux pratiques	6
Récompenses / Dotations	7
Liste des DN Femmes engagées	8

INFOS PRATIQUES

Carte et profil du parcours	9-10
Itinéraire-horaire	11
Contacts	12
Partenaires	13

ORGANISATEURS

MEMBRES

Le Comité d'Organisation de la Classic Féminine Vienne Nouvelle Aquitaine (5^{ème} manche de Coupe de France Femmes) est constitué par les membres suivants:

Président	Alain CLOUET
Vice-Président	Pascal DECOURT
Vice-président	Jacky SORNIN
Secrétaire général	Denis NIVET
Trésorier	Jean-Claude DUMAS
Animation	Alain LAGARDE

OFFICIELS

CORPS ARBITRAL

Président du jury	Marina MORLAAS
Commissaire 1	Claude GODIN
Commissaire 2	Yves NOUHAUD
Juge à l'arrivée	Roger HUARD
Commissaire moto 1	Gérald LEFEVRE
Commissaire moto 2	Guillaume LELANDAIS

ENGAGEMENTS

PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La clôture des engagements est fixée au **jeudi 1^{er} octobre à 20h00.**

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cicle-web à partir du site internet de la Fédération.

LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES	
1ère Catégorie	3 ^{ème} Catégorie
2ème Catégorie	Junior

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC (www.ffc.fr).

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « Classic Féminine, Vienne - Nouvelle-Aquitaine » est organisée par : Poitou-Charentes Animation - 3, rue de l'Ancienne Poste - 86360 Chasseneuil du Poitou, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 4 octobre 2020 à LOUDUN (86).

ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories :

- ▶ Femmes françaises, « Elite professionnel », « 1ère, 2ème et 3ème catégorie »
- ▶ Femmes étrangères résidant en France, titulaires d'une licence FFC au titre d'un club français appartenant aux séries ci-dessus.
- ▶ Femmes (françaises ou étrangères) titulaires d'une licence délivrée par une fédération étrangère au titre d'un club français.
- ▶ Femmes étrangères dans le cadre d'une participation étrangère limitée à quatre équipes.

L'épreuve est classée en catégorie « Coupe de France » 3.66.

Cette épreuve est la 5ème et dernière manche de la Coupe de France Femmes 2020.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Nature des participantes admises, par ordre prioritaire :

- ▶ Équipes labellisées « National Femmes »,
- ▶ Équipes UCI Women's WorldTeams françaises et Continentales Femmes UCI françaises,
- ▶ Aux équipes régionales,
- ▶ Aux équipes départementales,
- ▶ Aux clubs,
- ▶ Aux individuelles,
- ▶ Quatre équipes étrangères sur invitation.

Concernant la Coupe de France Femmes 2020, le nombre de compétitrices par équipe est de 3 coureuses minimum avec un maximum de 8 compétitrices françaises ou étrangères (CF Article IV du règlement FFC de la Coupe de France).

ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 3 octobre 2020 entre 16h00 et 18h00 à l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

La vérification des licences se fera la permanence de 9h00 à 11h00 le dimanche 4 octobre 2020.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h00 et aura lieu à l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86). La signature de la feuille de départ se fera à partir de 12h00 au podium protocolaire.

ARTICLE 5. RADIO - TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750 Mhz

ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DEPANNAGE

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire d'un BEESAC minimum ou DEJEPS Mention Cyclisme Traditionnel ou BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.

En l'absence des diplômes ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement FFC de la Coupe de France.

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

Au départ de chaque épreuve si l'encadrement sportif d'une équipe ne répond pas aux conditions fixées de cet article, cette dernière sera rétrogradée à la fin de la file des voitures de dépannage même si elle peut prétendre par son classement à une meilleure position.

En accord avec le règlement de la FFC 2020, l'ordre des voitures sera défini comme suit :

Ordre du classement général provisoire à l'issue de la précédente épreuve et répondant à l'article 9. D'abord, les structures labellisées « National 1 Femmes », puis les structures labellisées « National 2 Femmes ».

ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'organisateur ne prévoit pas de zone de ravitaillement. Ce point reste à la convenance du Jury des commissaires.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenue au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Toute compétitrice isolée, pointée à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis sur la base de la photo-finish :

a. CLASSIC FEMININE VIENNE NOUVELLE-AQUITAINE

- ▶ Classement « Scratch » de l'épreuve.
- ▶ Classement par équipe « National 1 Femmes »,
- ▶ Classement par équipe « National 2 Femmes »,
- ▶ Classement individuel « National 1 Femmes » de l'épreuve,
- ▶ Classement individuel « National 2 Femmes » de l'épreuve,
- ▶ Classement « Grimpeur » de l'épreuve. Il est attribué les points suivants :

KM 13,7 - KM 20 - KM 32,5 - KM 77 - KM 89,5	
1 ^{ère}	4 pts
2 ^{ème}	2 pts
3 ^{ème}	1 pts

En cas d'égalité, le dernier classement sera prépondérant.

b. COUPE DE FRANCE FEMMES 2020

- ▶ Classement général par équipe « National 1 Femmes »,
- ▶ Classement général par équipe « National 2 Femmes ».

ARTICLE 11. PRIX DE L'EPREUVE

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : 750.00 € Classement « scratch »			
1 ^{ère}	150€	11 ^{ème}	14€
2 ^{ème}	112€	12 ^{ème}	11€
3 ^{ème}	90€	13 ^{ème}	11€
4 ^{ème}	75€	14 ^{ème}	11€
5 ^{ème}	59€	15 ^{ème}	9€
6 ^{ème}	52€	16 ^{ème}	9€
7 ^{ème}	41€	17 ^{ème}	9€
8 ^{ème}	34€	18 ^{ème}	9€
9 ^{ème}	23€	19 ^{ème}	8€
10 ^{ème}	15€	20 ^{ème}	8€
PRIX COURSE : 152.00 € Classement « Espoir » ou « Juniors »			
1 ^{ère}	54€	4 ^{ème}	18€
2 ^{ème}	38€	5 ^{ème}	12€
3 ^{ème}	30€		
PRIX COURSE : 300.00 € Classement « grimpeur »			
1 ^{ère}	120€	4 ^{ème}	40€
2 ^{ème}	70€	5 ^{ème}	20€
3 ^{ème}	50€		

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 1.202 euros.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- ▶ Les trois premières du classement « scratch » de l'épreuve.
- ▶ La première du classement « Meilleur grimpeur »
- ▶ La première « Junior » de l'épreuve.
- ▶ La première du classement individuel « National 1 Femmes » de l'épreuve.
- ▶ La première du classement individuel « National 2 Femmes » de l'épreuve,
- ▶ La première équipe du classement général par équipe « National 1 Femmes »,
- ▶ La première équipe du classement général par équipe « National 2 Femmes ».

ARTICLE 14. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée », validée par la Préfecture de la Vienne.

ARTICLE 15. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité.

Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre déchet en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 16. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS

Date / Horaire	Samedi 3 octobre De 16h00 à 18h00 Dimanche 4 octobre De 9h00 à 11h00
Lieu	Espace culturel René Monory Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Date / Horaire	Dimanche 4 octobre 11h00
Lieu	Espace culturel René Monory Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun

SIGNATURE

Horaire	Dimanche 4 octobre 12h00
Lieu	Podium protocolaire

LOCAL ANTI-DOPAGE

Lieu	Espace culturel René Monory Boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun
------	--

HEBERGEMENTS

OFFICE DE TOURISME

2 rue des Marchands, 86200 Loudun
Tél : 05.49.22.22.22

HEBERGEMENTS A PROXIMITE

Nom	Lieu
Hôtel Renaudot	86200 Loudun Tél : 05.49.22.48.17
Le Clos Albert	86200 Loudun Tél : 05.49.98.24.03
Domaine de Roiffé	86120 Roiffé Tél : 05.49.98.09.38
Campanile	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.85.40
Campanile Futuroscope	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.49.06.58
Hôtel de France	86000 Poitiers Tél : 05.49.01.74.74
Ibis Budget	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.52.62
B&B Hôtel	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.06.87
Quick Palace Hôtel	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.59.93
Hôtel du Parc	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.49.08.08

RÉCOMPENSES

A CHAQUE EPREUVE

Les concurrentes suivantes doivent se présenter au protocole :

- ▶ les trois premières de l'épreuve
- ▶ la première junior
- ▶ la première équipe

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

Soit au podium ligne d'arrivée ou podium salle des Fêtes

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

Un trophée sera remis aux trois premières équipes National 1 et aux trois premières équipes National 2. La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la finale programmée le 4 octobre 2020.

GRILLE DES PRIX

CLASSEMENT GENERAL

Place	N1	N2
1^{ère} équipe	1 300 €	875 €
2^{ème} équipe	1 000 €	600 €
3^{ème} équipe	800 €	500 €
TOTAL	3 100 €	1 975 €

TOTAL DES PRIX

Le **total des prix** de la Coupe de France Femmes est de **5 075€**.



ÉQUIPES N1 FEMMES

SAISON 2020 - 9 ÉQUIPES

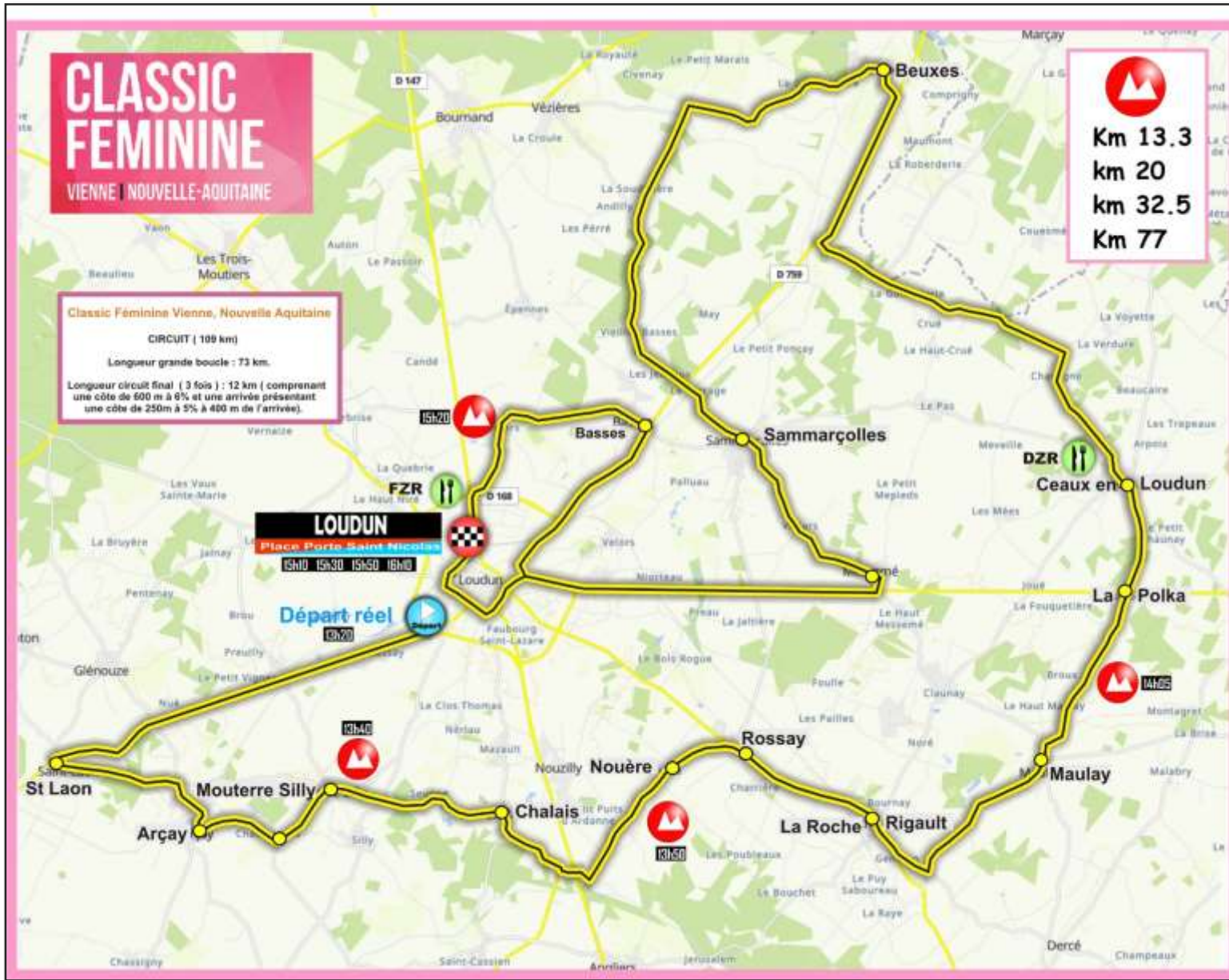
BREIZH LADIES	UC LE BREIL/UC	SAINTE MICHEL JUBERT 93	TEAM CENTRE VAL DE LOIRE PESSAIS
TEAM ELLES PAYS DE LA LOIRE	TEAM FÉMININ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	TEAM FÉMININ DU CEVENOC	UVC4 TIGNES
UC ARDÈCHE/UC MONTBRISON 42			

ÉQUIPES N2 FEMMES

SAISON 2020 - 7 ÉQUIPES

U.S.M. FUTALEAS CYCLISME	CHARENTE CYCLISME FORMATION	CC COLUCCI/BONNES CYCLISME FÉMININ	BRIANTAIS CLUB PESSAIS
TEAM Avenir NOUVELLE-AQUITAINE	TEAM MÉDITERRANÉE GIRONDE	VELO CLUB ILEDEUX TEAM STARBALA	

L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.





Km parcourus	ITINERAIRE		Horaires
	LOUDUN : départ fictif		13h10
0	<i>Départ réel : carrefour D759/D60 => D759</i>		13h20
7,4	SAINT LAON		13h31
9,9	ARCAY		13h35
13,4	MOUTERRE-SILLY		13h40
13,7	Dans la traversée de la commune	MG	
15,6	Seigné		13h44
17	CHALAIS		
19	Rue du Moulin à Vent	MG	
19,5	Le Grand Puy d'Ardenne		13h49
21,4	Nouère		13h52
22,8	ROSSAY		13h54
25,7	LA ROCHE RIGALT		
26,7	Geneton		14h00
26,9	Rigny		14h01
29,8	MAULAY		14h05
31,5	Face entrée Lieu Dit « Barre »	MG	
33,6	La Polka		14h11
35,5	CEAUX EN LOUDUN		14h14
36,2	Sortie Ceaux en Loudun	DZR	
38,2	Chavagne		14h18
41,3	Le Carroir		
41,7	La Gollarderie		
46,5	BEUXES		14h31
51,8	Les Forges		
55,3	Vielles Basses		14h45
58,9	La Gare		14h48

Km parcourus	ITINERAIRE		Horaires
57,9	SAMMARCOLLES		14h49
61,3	MESSEME		14h55
68,3	LOUDUN		15h06
69,1	Place de la Porte de Chinon,		15h07
73	Place Porte St Nicolas - 1^{er} passage sur la ligne		15h12
77	Carrefour de l'Aérodrome	MG	15h19
	BASSES		
	Rue Didier Daurat		
	Rue Jean Mermoz		
	D 47/D 759 => à droite D 759		
	Rond point : D 759/D 168 => tout droit D 759		
	LOUDUN		
	Avenue du Val de Loire		
	rue de la Croix Moquet		
	Avenue de Touraine		
	Place de la Porte de Chinon,		
	Au feu à gauche, Boulevard Guy Chauvet		
	Place Porte de Mirebeau		
	Boulevard Jean Pascault		
	Boulevard du 8 Mai 1945		
	Boulevard du 11 Novembre 1918		
85	Place Porte St Nicolas - 2^{ème} passage sur la ligne		15h31
89	Carrefour de l'Aérodrome	MG	15h37
97	Place Porte St Nicolas - 3^{ème} passage sur la ligne	FZR	15h50
101	Carrefour de l'Aérodrome	MG	15h56
109	Place Porte St Nicolas - ARRIVEE		16h09

CONTACTS

ORGANISATION

Adresse et coordonnées du Siège Social :

POITOU-CHARENTES ANIMATION

3, rue de l'Ancienne Poste
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Tél. 33 (0) 5 49 37 33 77
Tél. 33 (0) 6 72 45 48 40

E-mail : poitoucharentesanimation@orange.fr

Site Internet : www.tour-poitou-charentes.com



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





COORDINATEUR CYCLISME FEMININ

Brendan GICQUELLO

b.gicquello@ffc.fr

+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>